

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 480

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Le tabou du pet et la méditation machin

D'abord, le titre de ce petit bouquin réjouissant, intelligent, solidement charpenté, utile, et plus encore: "*Le livre des odeurs*", de Ruth Winter, Ed. du Seuil (1978), 18 francs. Par exemple: à quoi servent les poils des aisselles? Hé bien, c'est très compliqué. Quelle est la quantité de substance active de l'odeur de putois détectable par un nez humain? Si je vous le disais, vous auriez de la peine à me croire.

Et pourquoi y a-t-il un tabou à propos du pet?

Ah! c'est pas simple, mais c'est drôlement intéressant.

Si vous puez des pieds, si vous puez du goulot, si, de façon générale, vous vous inquiétez des odeurs, alors lisez ce bouquin. Vous aurez encore moins envie de vous laver. D'ailleurs — c'est une thèse que je défends depuis ma petite enfance — nous nous la-

vons beaucoup trop et c'est très mauvais. C'est démontré scientifiquement.

Merci Ruth Winter, vous avez écrit un ouvrage qui me permettra d'économiser du savon. Et de puer le bouc la conscience en paix, malgré les récriminations de ma femme. Alléluia!

Pas croyable

Monsieur Maharishi Mahesh Yogi, PDG du "Gouvernement mondial de l'Age de l'Illumination", est-il un escroc? Ceux qui le suivent sont-ils de pauvres couillons, couillonés sur tous les tableaux?

Les conseils et les slogans de la "méditation transcendente" ont-ils moins de consistance que l'affirmation "Radion lave plus blanc"?

Réponse évidente!

J'ai sous les yeux le premier numéro du mensuel "Gouvernement mondial — Actualités". Tout bonnement indescriptible. Un chef d'œuvre de saint-sulpicianisme, de slo-

gans pour stations-service, de démonstrations abracadabrantes, de proclamations de comices agricoles avinées, de schémas électronico-débiles et d'analyses politiques pour chiottes de gare.

Il y aurait de quoi se faire exploser la rate de rire si ne courrait pas, tout au long des textes, un ton qui a quelque chose de stalinien.

Passe, après tout, que les fadas de la MT croient dur comme fer à l'influence de leurs salamalecs sur le nombre des accidents de voitures à Los Angeles ou la politique étrangère chinoise. Il faut bien qu'ils s'inventent des résultats.

Qu'ils érigent en dogme, en révélation, en illumination, un salmigondis de morale pour boîte de conserve et d'expériences scientifiques genre farces et attrapes est tout de même légèrement plus inquiétant — vu les moyens mis en œuvre pour convaincre le bon peuple des paumés de rejoindre M. Maharishi Machin.

ENERGIES

Pas de moratoire nucléaire : vers la loi du fait accompli

Avant les importantes échéances de l'année prochaine, le débat sur l'initiative parlementaire du socialiste vaudois Meizoz pour un moratoire dans la construction d'installations nucléaires (pas d'octroi d'autorisation, ni d'approbation de site jusqu'au 31 décembre 1981) faisait en quelque sorte figure de répétition générale et parlementaire pour les mouvements pro et anti-nucléaires. Des députés dans leur majorité impressionnés par le fait accompli nucléaire (à la fois sur le plan technique — centrales en activité — et sur le plan financier

— énormes investissements en cours), des députés sensibles au chantage à l'emploi (pas d'énergie, pas de croissance, pas de nouveaux postes de travail): en définitive le verdict est net, 89 voix contre 37, et le texte de Bernard Meizoz qu'appuyait encore des pétitions du Mouvement non-violent contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst et du Comité d'action du Nord-Ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires disparaît donc de la circulation, ainsi que le prévoit la procédure d'examen des "initiatives parlementaires".

Nul doute que cette prise de température du National au chapitre des enjeux énergétiques dramatisera encore le dialogue qui devrait naître rapidement avant la consultation populaire du 18 février prochain sur l'initiative "pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécu-

rité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques", abusivement affublée, par les partisans du nucléaire, du surnom d'"initiative anti-atomique". Un délai de réflexion aurait permis bien sûr des échanges plus calmes et plus approfondis.

Pendant ce temps les industriels de l'atome placent, eux, leurs pions à l'échelle mondiale. Un des affrontements les plus significatifs est celui qui secoue en permanence le marché mondial de l'uranium. On sait que ce dernier est dominé aujourd'hui par cinq pays qui non seulement monopolisent pratiquement la production, mais contrôlent aussi près des trois quarts des réserves connues; ce sont les Etats-Unis, la France grâce à sa main-mise sur les mines du Gabon et du Niger, l'Australie dans une moindre mesure jusqu'ici et le Canada et

(Certes, il n'est guère plus débile de croire à "l'effet maharishi étendu" qu'à la dictature du prolétariat ou à l'immaculée conception. C'est à mettre dans le même sac à grossières escroqueries.)

Il n'empêche que, pur produit de super-marché, la "méditation" machin est dangereusement insidieuse et qu'il se justifierait largement, pour commencer, que l'association concernée (siège social: Seelisberg) publie ses comptes et figure au registre du commerce.

Ce "gouvernement mondial" (ils sont plutôt gonflés!) a un budget, non?, puisqu'il compte plus de deux millions d'adhérents. Il serait donc bien inspiré d'en fournir le détail. Ce serait là — pour autant qu'il ne soit pas complètement truqué — son premier acte approximativement sensé.

Gil Stauffer

L'Afrique du Sud, principaux concurrents des exportateurs américains en Europe. Pour ce club restreint, la tentation est grande de jouer sur une rupture éventuelle des livraisons pour faire monter les enchères. Jusqu'ici, après le coup de semonce de 1973 (à cette époque, le prix de l'uranium avait enregistré une hausse considérable), les stocks amassés par les "consommateurs" jouent un rôle modérateur sur le marché. Mais tout laisse prévoir une nouvelle explosion des prix, orchestrée par des producteurs qui auront attendu une relative raréfaction de la matière première qu'ils détiennent pour imposer leurs conditions. Voilà qui va en tout cas compliquer encore les prévisions relatives au coût de l'électricité nucléaire, et porter un coup fatal à ce mythe de l'indépendance nationale garantie par l'avènement du nucléaire.

Le député presse-bouton

Amusant, le débat qui s'est déroulé au Conseil national pour savoir s'il était souhaitable que les votes des parlementaires soient enregistrés électriquement, électriquement comme on dit pour faire mieux. Les avantages du système seraient évidents: sécurité du décompte, connaissance des votes individuels, des choix selon les partis, des abstentions... et des absences.

Certes, le vote physique, par "assis-debout", comme il se pratique au Conseil national, est plus spontané, moins désincarné. Mais rien n'empêcherait de pratiquer les deux; le

décompte électronique jouerait alors le rôle de vérification et le rôle statistique; il serait une donnée du sténogramme, une information utile à la presse.

Quand on découvre dans les vrais programmes électroniques les raffinements dont se délectent les spécialistes, quand on sait ce que signifie l'informatisation des bibliothèques, la mise en mémoire avec accès direct par télétraitement des contraventions à la circulation, il est curieux de découvrir qu'un enregistrement des votes puisse choquer les députés.

Ces représentants du peuple ne seraient-ils donc pas tous partisans de la publicité des débats?

BANQUES

C'est bien plus beau lorsque c'est anonyme

C'est beau la transparence! Première condamnation, la semaine passée, d'une banque pour avoir accepté de l'argent sale. C'est sans hésitation, à l'unanimité communiqué-on, que les membres de la "commission arbitrale", mise en place après l'affaire de Chiasso, et chargée "d'établir et de réprimer les infractions à la convention relative au devoir de la diligence des banques lors de l'acceptation de fonds" a infligé une amende à des banquiers.

MM. Fritz Leutwiler, président du directoire de la Banque nationale, Leo Schurmann, vice-président de la Banque nationale et Alfred E. Sarasin et H. Grob, respectivement président et vice-président de l'Association suisse des banquiers, étaient donc d'accord pour sévir.

Contre qui? motus et bouche cousue.

Pour quelle infraction à la convention entrée en vigueur le 1er juillet 1977? motus et bouche cousue.

Une amende de quel montant? motus et bouche cousue.

Que chacun balaye derrière la porte de sa chambre-forte et le ménage bancaire sera bien tenu.

A part ça, tous les doutes sont permis. Vous êtes donc en droit de vous autoriser du président du directoire de la BNS pour demander, en toute confiance, à votre banquier habituel si c'est bien lui qui accepte de l'argent sale (mais attention: dorénavant l'amende "conventionnelle" est compromise dans la petite commission!). Et si vous voulez, en sus, lui toucher deux mots de l'initiative socialiste sur les banques...